



## Qu'est-ce qu'un projet de Développement Durable ?

Ce terme est souvent employé sans lui donner tout son sens.

A l'origine, il s'agissait de définir et d'adopter à tous les niveaux, de l'international au local, un modèle de développement qui réponde aux besoins des générations présentes sans compromettre l'intérêt des générations futures. Puis on lui a attribué trois « piliers », économique, social, environnemental, d'où l'erreur souvent commise de faire trois « tiroirs » où caser séparément ces approches. *Or l'intérêt du développement durable est justement de rechercher les interactions* entre ces trois composantes de la vie, qui est à la fois économique, sociale, environnementale, et culturelle aussi d'ailleurs. Chacun de nous est à la fois acteur économique, par ses comportements de production et de consommation, acteur social par ses comportements relationnels, acteur culturel par ses talents, acteur de l'environnement, qu'il tend à préserver ou à dégrader...donc, par ses comportements, acteur du développement durable.

Dans un projet de territoire qui se veut « durable », il importe donc d'identifier des actions qui répondront simultanément à plusieurs objectifs ou enjeux, et de les programmer de façon préférentielle.

Les schémas d'objectifs « pyramidaux », avec 3 ou 4 grands objectifs déclinés en sous-objectifs puis en programmes puis en actions sont démodés. Aujourd'hui il apparaît que l'approche la plus efficace est de procéder en sens inverse, en identifiant des actions souhaitables et possibles et en s'interrogeant sur leur pertinence, donc sur leur degré de contribution à chacune des dimensions de la vie.

Par exemple :

- le développement des circuits de proximité est pertinent au plan économique, comme pratique commerciale bénéficiant au vendeur comme à l'acheteur ; il est pertinent au plan social, par les relations directes entre acteurs qu'il suscite (collectivités, familles, producteurs...) ; il est pertinent au plan environnemental par la diminution des transports, donc un meilleur bilan carbone, et plus encore s'il permet de développer la production/consommation bio.
- La proscription des pesticides tueurs d'abeilles est profitable à l'agriculture, par la pollinisation préservée, à l'environnement ainsi qu'à la santé publique par les pollutions évitées de la terre et de l'eau.
- La méthanisation des déchets putrescibles, lisiers et déchets agricoles ou agro-industriels, apporte un triple avantage économique aux producteurs, (production de chaleur, d'électricité et d'un résidu sec fertilisant). Elle améliore l'environnement par un usage moins polluant des déchets (à condition que les digesteurs soient à proximité des lieux de productions des déchets) et améliore aussi les relations de voisinage.

- La progression de l'offre culturelle apporte un avantage économique par l'intermédiaire de la demande de tourisme culturel, un avantage social par les rencontres d'acteurs qu'elle suscite, y compris intergénérationnelles, un avantage d'image utile à la communication et à l'identité du territoire.

Donc, à partir d'enquêtes auprès des habitants et acteurs locaux qui identifient des besoins et émettent des idées d'actions, il serait intéressant d'expertiser les propositions non seulement en termes de faisabilité, mais surtout par rapport à leur *contribution à l'interactivité entre les diverses nécessités évoquées plus haut*. Les actions les plus polyvalentes seraient prioritaires. La classique arborescence serait construite du bas vers le haut et ferait apparaître la multiplicité des liens, dont il serait tenu compte dans l'évaluation « a priori » comme c'est d'ailleurs souvent le cas dans les évaluations « a posteriori. »

*Question d'évaluation : à quels objectifs, enjeux, besoins, cette action contribue-t-elle simultanément ?* On pourra dès lors présenter, prioriser et hiérarchiser les propositions d'actions par rapport aux enjeux identifiés,, en tenant compte de toute la richesse des interactions.

***En conclusion :***

Le projet de développement durable vise à développer sur un territoire les activités économiques et sociales innovantes et créatives, préservant l'environnement. Il cible les actions contribuant au mieux et de façon interactive à plusieurs enjeux. Il promeut les technologies et opportunités favorables à ses objectifs. Il instaure une gouvernance participative, par respect des citoyens et de leurs initiatives, et s'accompagne d'un projet éducatif pour promouvoir les bonnes pratiques de production, consommation, échange, à tous les niveaux y compris familial.

---

Rédaction Marie-Elisabeth CHASSAGNE